

Vabres : aménagement des abords du cimetière

Surplombant le village et se hissant au niveau des collines alentours, le cimetière passe aujourd'hui inaperçu dans son écrin de verdure.

Cela n'a pas toujours été le cas : cet équipement de 80 concessions, qui a été inauguré en octobre 2005, s'est imposé de manière soudaine en 2002 lorsqu'une défunte de la commune n'a trouvé place dans aucun cimetière du canton.

Cette tragique mésaventure, relayée à l'époque par la presse locale sous les titres ironiques « interdit de mourir à Vabres » ou encore « la grande faucheuse au chômage » a permis, au final et dans une certaine urgence, de doter la commune d'un lieu digne pour les défunts.



Le cimetière de Vabres, qui intègre un mazet typique cévenol, a respecté l'architecture locale en intégrant avec justesse la pierre de pays.

Huit concessions sont à ce jour occupées.

Et ce n'est que très récemment que la commune a entrepris d'aménager les terrains qui conduisent à ce cimetière : colonisés par les pins depuis de nombreuses années, ces terrains jadis cultivés avaient peu à peu été regagnés par la forêt.

Grâce au talent de Christian, l'employé communal, les bancels ont été relevés, et de nouvelles plantations d'essences nobles viennent d'être réalisées.